Image not found or type unknown

Dette personnel et professionnel bancaire

Par **didine36**, le **16/04/2014** à **20:31**

Bonjour,
je voulais savoir j'ai une dette bancaire depuis 2010 je n'ai jamais reçu aucun courrier et aujourd'hui j'ai un huissier qui m'a écrit en me demandant le remboursement ou sinon je serais convoquer devant le tribunal. Et j'ai un autre compte bancaire professionnel qui est débiteur et avec un crédit pareil que je n'ai ni rembourse depuis 2010 et la je sui convoquer devant le tribunal que faut t'il que je fasse
merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés